

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS**  
**du CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 1<sup>er</sup> JUILLET 2024**

Nb de membres du Conseil municipal : 23	<b>PRESENTS</b> : Mme DEPIERRE Maire, Mme REGALDI, M. POULET, Mme BUGADA, M. CHUARD, Mme BRIOT GAIDIOZ, M. PETIGNY, Adjoints,
Nb de conseillers en exercice : 23	Mme BOUDRY, conseillère municipale déléguée, M. TAUBATY, Mmes BAILLY, LAMY, CHATEAU, PINGAT, JACQUET, MM. MARTI, MEYNIER, Mmes VERNIER, HALLE, conseillers municipaux.
Nb de conseillers présents participants au vote : 18	<b>ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :</b>
Nb de procurations : 4	- Mme GRESSER pouvoir à Mme BAILLY - Mme CALONNE donne pouvoir à Mme REGALDI - M. MOLIN donne pouvoir à M. MARTI - M. JABER donne pouvoir à Mme DEPIERRE
Nb de votants : 22	<b>ABSENT</b> : M. BRUNIAUX
Convocation du : 25 / 06 / 2024	<b>SECRETAIRE DE SEANCE</b> : Mme VERNIER

**DÉLIBÉRATION N° 08 :**

**Validation du Projet - Demandes de Subventions – Assainissement Eaux Usées – Lotissement Vieux Mont**

Madame la Maire rappelle que par décision 21/23 du 26/10/2023, la commune a confié une mission de maîtrise d'œuvre au SIDEC du Jura concernant les travaux d'assainissement pour le lotissement du Vieux Mont Rue de Bellefeuille.

Le projet, établi au stade Pro par le SIDEC pour ces travaux d'assainissement Eaux Usées – Lotissement Vieux Mont – Rue de Bellefeuille, est estimé à 150 000,00 € HT répartis ainsi :

- Travaux : 134 974,50 € HT ;
- Maîtrise d'œuvre : 7 985,50 € HT ;
- Frais divers : 7 040,00 € HT (publicité, contrôles préalables à la réception, révisions de prix, ...)

Considérant que le projet est susceptible de faire l'objet de subventions de l'Etat (au titre de la DETR), du Conseil Départemental (au titre de l'Aide aux territoires), de la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura et de l'Agence de l'Eau.

Ainsi le plan de financement serait le suivant :

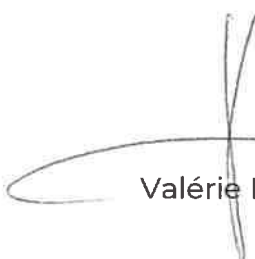

Financeurs	Montant HT	Taux
Etat (DETR-DSIL-FNADT)	45 000,00 €	30 %
Conseil Départemental (au titre de l'Aide au territoires)	30 000,00 €	20 %
CCAPS	15 000,00 €	10 %
Agence de l'Eau	30 000,00 €	20 %
<b>Sous-total</b>	<b>120 000,00 €</b>	
<b>Autofinancement</b>	<b>30 000,00 €</b>	<b>20 %</b>
<b>Coût HT PREVISIONNEL</b>	<b>150 000,00 €</b>	

**Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide**

- **D'APPROUVER** le PROJET établi par le SIDEC pour les travaux d'assainissement Eaux Usées – Lotissement Vieux Mont – Rue de Bellefeuille, estimant le montant toutes dépenses confondues à 150 000,00 € HT.
- **DE SOLLICITER** les subventions auprès de
  - L'Etat au titre de la DETR à hauteur du taux maximum pouvant être accordé.
  - Le Conseil Départemental, au vu de sa délibération n°CD\_2023\_006 du 20 mars 2023
  - La Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura à hauteur du taux maximum pouvant être accordé.
  - L'Agence de l'Eau à hauteur du taux maximum pouvant être accordé.
- **DE S'ENGAGER** à assurer le financement de cette opération, par autofinancement interne et externe provenant notamment d'un emprunt, et notamment à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.
- **DE S'ENAGER** à réaliser cette opération sur le réseau d'assainissement selon les principes de la Charte Qualité des Réseaux d'Assainissement.

Pour copie certifiée conforme à l'original,  
Arbois, le 5 juillet 2024

La Maire,

  
  
Valérie DEPIERRE

La Secrétaire de Séance,

  
Emilie VERNIER